



### Résultats d'apprentissage

**W-9.12** Définir l'adoption de pratiques sexuelles « plus sûres »; p. ex., communiquer avec son partenaire

**W-9.14** Élaborer des stratégies pour prendre des mesures à l'égard des facteurs qui préviennent ou réduisent les risques en matière de sexualité

**R-9.4** Analyser, évaluer et améliorer les modes de communication personnelle

**R-9.5** Décrire et analyser les facteurs qui contribuent au développement de relations malsaines et élaborer des stratégies pour les gérer

Cette leçon porte sur tous les objectifs particuliers énumérés ci-dessus. Avant d'enseigner le programme sur la sexualité humaine (objectifs **en caractères gras et en italique**), les écoles doivent transmettre un avis aux parents qui précise les objectifs d'apprentissage, les sujets à l'étude et les ressources.

### Méthode d'utilisation

---

Ce plan de leçon comprend de nombreuses activités visant à obtenir les résultats d'apprentissage ci-dessus. Vous pouvez effectuer certaines ou l'ensemble des activités, selon les besoins de vos élèves et le temps dont vous disposez. Certaines des activités s'appuient sur celles qui les précèdent, mais toutes peuvent être effectuées de façon indépendante.

### Activités en classe (et leur durée)

---

- A. Règles de base (5 à 10 minutes)
- B. Vidéo sur le consentement sexuel (5 à 10 minutes)
- C. Le consentement en bandes-dessinées (15 à 30 minutes)
- D. Consentement : Quelle voie choisiriez-vous? (20 à 30 minutes)
- E. Boîte aux questions (5 à 10 minutes)

## Matériel nécessaire

---

[VIDÉO](#) : Comprendre le consentement

DOCUMENTS DE COURS : Le consentement en bandes-dessinées A et B

[POWERPOINT](#) Consent: Which Path Would You Take? Story

## Renseignements généraux pour les enseignants

---

L'activité sexuelle comprend l'échange de baisers, les attouchements sexuels et les relations sexuelles (orales, anales, vaginales). Par consentement, on entend que les personnes acceptent de participer à une activité sexuelle et comprennent l'accord qu'elles sont en train d'accepter. Le consentement est le fondement des relations sexuelles et doit être obtenu pour toute activité sexuelle, toutes les fois. Cette leçon :

- définit les notions de consentement et de consentement sexuel.
- encourage les élèves à se demander de quelle façon la notion de consentement peut s'appliquer à tous les aspects de la vie.
- aide les élèves à apprendre et à mettre en pratique des dialogues pouvant être utilisés pour demander et négocier le consentement, et aussi pour y répondre.

Le langage et les messages associés au consentement et à l'agression sexuelle ont évolué tandis que nous avons acquis une meilleure connaissance des droits et des lois dans ces domaines. Voici quelques éléments clés du consentement :

- Le consentement est volontaire, enthousiaste, affirmatif et donné librement et doit faire partie d'un dialogue continu entre deux personnes qui, d'un commun accord acceptent de participer à une activité.
- Le consentement ne peut être présumé ou implicite en raison d'un silence, d'un comportement sexuel antérieur ou de vêtements.
- L'autorisation pour les contacts sexuels de toutes sortes doit être demandée et clairement donnée avant de poursuivre.
- Toute activité sexuelle non consentie constitue une agression sexuelle.
- Une personne ne peut consentir à des activités que si elle est consciente des risques. Si les risques sont cachés, une personne ne peut pas donner son consentement, car elle ne dispose pas de tous les renseignements.

*On trouve de plus amples renseignements sur le consentement et l'agression sexuelle dans la section [Mieux comprendre le consentement](#) sur le site Web.*

- Peu importe l'âge ou le sexe, l'agression sexuelle peut arriver à n'importe qui et être commise par n'importe qui.
- L'utilisation d'un langage sexué pour parler de consentement et d'agression sexuelle renforce les stéréotypes malsains, décourage les hommes et les garçons qui ont été victimes d'une agression sexuelle d'accéder aux services, et suggère à tort que les femmes ne commettent pas d'agression sexuelle.
- L'entière responsabilité de l'agression sexuelle incombe à la personne n'ayant pas obtenu le consentement (l'agresseur).
- Les messages de prévention devraient se concentrer sur l'obtention du consentement dans le but d'éviter que les personnes en agressent d'autres.
- Il est important de ne pas utiliser de messages sur la façon d'éviter d'être victime d'une agression sexuelle. Les messages de ce genre ne réussissent pas à réduire les cas d'agression sexuelle. Ils renforcent plutôt le sentiment de honte chez la personne agressée, réduisent la probabilité que la victime ait recours à des services et fournissent des excuses aux personnes qui commettent ce crime.
- En apprendre davantage sur les relations saines, malsaine et qui comportent de mauvais traitements, développer des relations interpersonnelles saines, encourager les témoins à intervenir, promouvoir une sexualité saine et habiliter les filles, les femmes et les personnes de la communauté LGBTQ+ sont d'autres façons de réduire l'incidence des agressions sexuelles.

[Selon la loi canadienne](#), l'âge du consentement est fixé à 16 ans. Il s'agit de l'âge auquel une personne peut être légalement d'accord pour avoir des relations sexuelles. Les lois sur l'âge du consentement s'appliquent à toutes les formes d'activité sexuelle, depuis les baisers et les caresses jusqu'aux rapports sexuels. Toutefois, la loi prévoit des exceptions visant les jeunes ayant à peu près le même âge.

- Une jeune personne de 14 ou 15 ans peut consentir à des activités sexuelles si le(a) partenaire est de moins de 5 ans son aîné(e).
- Une jeune personne de 12 ou 13 ans peut consentir à des activités sexuelles si le(a) partenaire est de moins de 2 ans son aîné(e).

Le consentement ne peut être donné par une personne de moins de 18 ans si :

- l'autre personne est en position d'autorité (p. ex., un enseignant, un entraîneur ou un employeur).
- l'activité sexuelle est de nature exploitante (p. ex., la pornographie, la prostitution ou l'échange de services sexuels contre la sécurité).

Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent consentir à des activités sexuelles. Avoir des relations sexuelles avec un enfant de moins de 12 ans est contraire à la loi et constitue un abus sexuel.

## Se préparer pour la divulgation et la détresse

Ce sujet peut être angoissant pour les élèves, y compris pour celles et ceux qui ont été impliqués dans une agression ou une situation de violence ou qui en ont été témoins. Le fait d'aborder des questions délicates encourage les élèves à examiner leurs propres croyances et expériences. Le fait d'aborder des questions controversées encourage les élèves à examiner leurs propres croyances et expériences. Les professeurs doivent faire preuve de sensibilité et de discrétion lorsqu'ils manipulent de l'information délicate ou qui pourrait causer de la détresse pour l'élève ou pour sa famille.

Pour assurer la sécurité et la participation des élèves, il peut être utile de se familiariser avec la [pratique tenant compte des traumatismes](#), d'utiliser un langage inclusif et de reconnaître les sentiments et les récits. Il est aussi important de mettre fortement l'accent sur le respect de la confidentialité des membres de la classe.

- Respectez et renforcez la confidentialité et la délicatesse dans la classe.
- Anticipez aussi où les conversations mèneront afin d'empêcher les élèves de révéler des renseignements personnels inappropriés.
- Avant de commencer ces cours, parlez aux conseillers de l'école afin qu'ils soient au courant de possibles divulgations de mauvais traitements.
- Assurez-vous que vos élèves comprennent que les divulgations de mauvais traitements ne peuvent pas rester confidentielles. Les divulgations sont la première étape pour qu'un élève qui est victime de mauvais traitements puisse obtenir de l'aide.
- Faites part aux élèves de ce à quoi ils peuvent s'attendre s'ils divulguent de mauvais traitements, p. ex., reconnaissance et respect de leur divulgation, suggestion de discuter davantage en dehors des heures de classe et assurance qu'on les mettra en contact avec du soutien.
- Selon la *Child, Youth and Family Enhancement Act* (Loi sur l'amélioration de la condition des enfants, des jeunes et de la famille), vous devez signaler tout mauvais traitement d'une jeune personne aux Services à l'enfance et à la famille ou aux agences déléguées des Premières nations. Vous trouverez le bureau de

*Pour en savoir davantage sur le signalement et la divulgation de mauvais traitements, consultez la vidéo et le matériel connexe sur le [rôle des écoles dans le maintien de la sécurité des enfants](#).*

vosre région en consultant le site <https://www.alberta.ca/fr-CA/childrens-services-offices.aspx> .

Pour obtenir de plus amples renseignements, passez en revue le guide [Responding to Child Abuse: A Handbook](#) (en anglais seulement), publié par le gouvernement de l'Alberta ou consultez le site [How to Help and Report Child Abuse, Neglect and Sexual Exploitation](#) (en anglais).

Consultez les lignes directrices de la division de votre école pour prendre connaissance de la politique relative à la divulgation et à la signalisation de mauvais traitements.

### Langage inclusif

La langue est un outil complexe, puissant et en constante évolution. Dans ces plans de leçons, on utilise [un langage inclusif](#) (en anglais) pour inclure tou.te.s les élèves, y compris ceux et celles qui ont des identités de genre et des orientations sexuelles variées. Cela comprend l'usage du pronom « iel » comme pronom neutre singulier.

À la naissance, le sexe d'une personne peut lui être assigné comme « mâle » ou « femelle ». Certaines personnes sont intersexuées (la biologie reproductive, sexuelle ou génétique d'une personne n'est pas claire, n'est pas exclusivement masculine ou féminine ou ne correspond pas aux définitions traditionnelles de l'homme ou de la femme). Le sexe assigné est indépendant du genre.

L'identité de genre repose sur le sentiment intime de la personne d'être une fille ou une femme, un garçon ou un homme, fluide entre les genres ou d'aucun genre en particulier (sans égard au sexe assigné à la naissance).

Pour de nombreuses personnes, leur genre est le même que le sexe qui leur a été assigné à la naissance (cisgenre). Pour certaines, leur genre est différent que le sexe qui leur a été assigné à la naissance. Elles peuvent utiliser des termes comme transgenre, trans, non binaire, de genre fluide, queer, agenre ou autre, pour décrire leur identité de genre. On utilisera principalement le terme générique « trans » dans le présent document pour décrire les personnes dont l'identité de genre diffère du sexe qui leur a été assigné à la naissance. Bien que ce terme générique ne s'applique pas nécessairement à tout le monde, on tentera d'utiliser un langage aussi inclusif que possible.

## A. Règles de base

---

*Assurez-vous d'établir des [règles de base](#) avant de commencer la leçon. Pour les classes ayant déjà établi les règles de base, les passer rapidement en revue peut favoriser le succès de la leçon.*

## B. Vidéo sur le consentement sexuel

---

*Cette activité présente les notions de consentement et de consentement sexuel.*

1. Demandez aux élèves de réfléchir à la signification du consentement et du consentement sexuel.
  - Le consentement est l'action qui autorise qu'une chose se produise ou se fasse.
  - Le consentement sexuel est un accord volontaire entre deux partenaires qui acceptent de participer à une activité sexuelle. Au nombre des activités sexuelles, on trouve l'échange de baisers, les attouchements sexuels et les relations sexuelles orales, anales ou vaginales.
2. Présentez la vidéo [Comprendre le consentement](#) pour solidifier la compréhension des élèves au sujet du consentement sexuel.

## C. Le consentement en bandes-dessinées

---

*Cette activité approfondira la compréhension du consentement et du consentement sexuel chez les élèves en faisant des liens avec des situations de tous les jours.*

1. Demandez aux élèves de réfléchir aux activités, autres que les relations sexuelles, qui nécessitent un consentement. Les excursions scolaires en sont un bon exemple à donner à vos élèves. Les écoles doivent obtenir l'accord et le consentement continu des parents ou des tuteurs avant de permettre aux élèves de participer aux excursions scolaires. Ce n'est pas parce qu'un parent ou un tuteur donne son consentement pour une excursion scolaire en particulier que l'école peut supposer que ce consentement est valide pour toutes les excursions. Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'un parent ou un tuteur ne refuse pas officiellement que son enfant participe à une excursion (p. ex., ne retourne pas le formulaire de consentement à l'école) que l'école peut supposer que le parent ou le tuteur ne consent pas à l'excursion. Enfin, si un parent ou un tuteur consent à une excursion scolaire, il a le droit de changer d'avis.
2. Individuellement ou en petits groupes, demandez aux élèves de sélectionner une activité qui nécessite un consentement (p. ex., emprunter de l'argent à un(e) ami(e), planifier une sortie au cinéma).
3. À l'aide des exemples et des documents **Le consentement en bandes-dessinées**, demandez aux élèves de créer une bande dessinée illustrant ce qui ne constitue PAS un consentement pour

cette activité. Deux versions du modèle pour élèves sont offertes : la première suit les exemples à la lettre (**Le consentement en bandes-dessinées A**), et l'autre contient moins de renseignements afin de diversifier les scénarios (**Le consentement en bandes-dessinées B**). Votre bon jugement vous aidera à décider quel modèle utiliser avec vos élèves. Vous pouvez également vous servir des deux modèles afin d'adapter la leçon aux élèves ayant des capacités différentes.

4. Les élèves peuvent ensuite faire part de leurs bandes dessinées à la classe et expliquer de quelle manière le scénario de la bande dessinée s'apparente au consentement à une relation sexuelle.
5. Demandez aux élèves de discuter des modifications pouvant être apportées à leur bande dessinée pour illustrer un consentement négocié entre les personnes impliquées. Vous voudrez peut-être demander aux élèves de discuter de leurs bandes dessinées en petits groupes afin de trouver une manière gagnante pour tout le monde de modifier le scénario.

## D. Consentement : Quelle voie choisiriez-vous?

*Cette activité permet aux élèves de choisir la fin d'une histoire sur le consentement mettant en vedette Alex et Riley (tout comme un livre où l'on choisit sa propre aventure).*

1. Chargez l'histoire « [Le consentement : Quelle voie choisiriez-vous?](#) ».
2. En groupe, passez en revue l'histoire sur le consentement d'Alex et de Riley, puis laissez les élèves choisir la suite de l'histoire.
3. Après avoir atteint la fin d'un scénario, revenez au début et répétez l'histoire. Si le temps le permet, répétez l'exercice plusieurs fois afin que les élèves puissent voir comment les différents choix conduisent à des situations différentes.

Passez en revue cette activité en posant les questions suivantes :

Comment peut-on **demander** le consentement? (Encouragez les élèves à répondre à voix haute.)

- « Est-ce que je peux... »
- « Aimerais-tu que... »
- « J'aimerais vraiment... »
- « Peut-on parler de... »
- « Est-ce que c'est correct? »
- « Je veux vérifier auprès de toi avant d'aller plus loin. Est-ce que tu veux le faire? »

*Il est utile que les élèves s'entraînent à dire les mots qui demandent, donnent ou refusent le consentement et acceptent les réponses. C'est une façon pour elles, eux et elleux de se sentir mieux préparé(e)s à avoir des conversations sur le consentement dans la vie réelle.*

- « Es-tu à l'aise? »
- « Veux-tu qu'on arrête? »

**Quels sont les moyens par lesquels une personne peut communiquer de manière enthousiaste et claire son consentement?**

- « Oui! »
- « Je souhaite véritablement faire ça. »
- « Faisons-le. »
- « Faire ça me convient... mais pas ça... »

Que peut-on faire ou dire pour **refuser** le consentement ou exprimer clairement que la réponse est « non »?

- « Non. »
- « Pas maintenant. »
- « Arrête. »
- « Je ne veux pas. »
- « Je dois rentrer à la maison maintenant. »
- « Il faut que j'aille à la salle de bains. »
- « Il faut que j'étudie. »
- « Je ne me sens pas bien. »
- « Je ne suis pas prêt(e). »
- « Parlons-en plus tard. »
- Repousser l'autre personne.
- « Pouvons-nous \_\_\_\_\_ à la place? » (Cela peut être important pour certains élèves. Il ne s'agit pas nécessairement d'une question de tout ou rien. S'embrasser sur les lèvres peut ne pas être acceptable, mais s'embrasser sur la joue peut l'être.)
- « Je ne veux pas faire plus que se tenir la main ou s'embrasser sur la joue. »
- « Je t'aime beaucoup, mais je ne suis pas à l'aise avec cela. Je veux bien \_\_\_\_\_. Est-ce que c'est quelque chose que tu aimerais faire? »

**Quels sont les moyens par lesquels une personne peut respecter la réponse quand la réponse est « non »?**

- « J'aurais aimé que tu le veuilles, mais je comprends. »
- « Merci de me l'avoir dit. Je ne veux pas que tu penses que je te pousse. »



- « Ok. Pourrions-nous en reparler à un autre moment? »
- « Je suis plutôt content(e) que tu aies dit non. Je n'étais pas certain(e) de vouloir le faire non plus, mais je pensais que c'était ce que tu voulais. »

## E. Boîte aux questions

---

Répondez à toute question qui se trouve dans la [boîte aux questions](#) depuis la dernière leçon. Demandez aux élèves de soumettre leurs nouvelles questions et abordez-les au cours suivant.

Discuter des questions au cours suivant vous donne le temps d'examiner les questions et de préparer vos réponses.

## Réflexion personnelle

---

Pendant la leçon, avez-vous :

- suivi les règles de base?
- établi de bonnes pratiques concernant le travail et les discussions en équipe?

Que changerez-vous pour les prochains cours avec ce groupe?

Quels changements apporteriez-vous à la leçon pour son utilisation future?

## Évaluation des élèves

---

Pendant le cours, les élèves ont-ils :

### Connaissances :

- trouvé d'autres aspects de leur vie où il est nécessaire d'obtenir un consentement?

### Compétences :

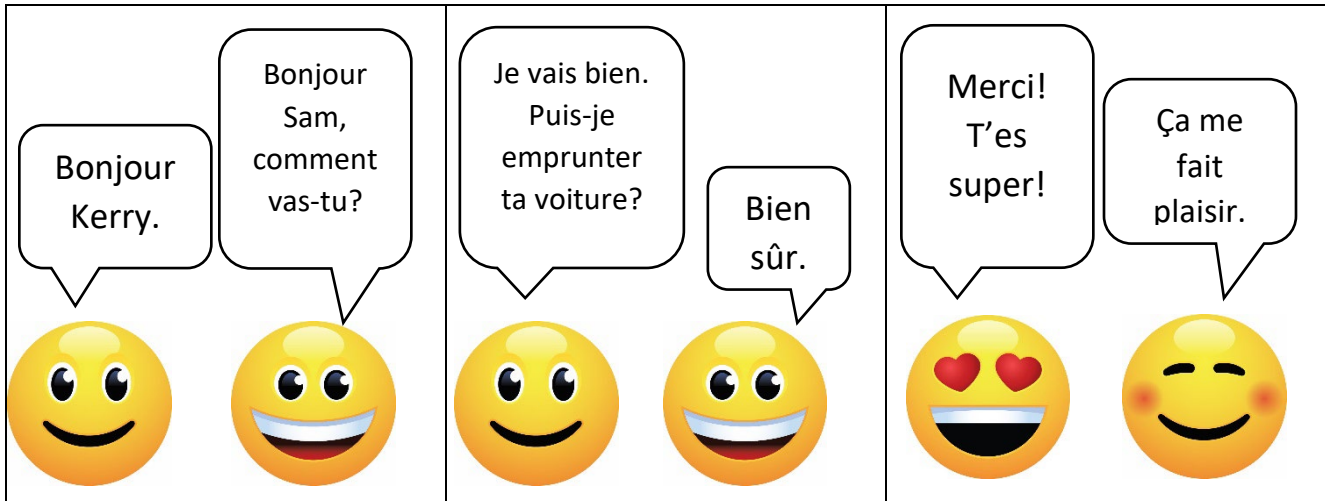
- élaboré et mis en pratique des dialogues pouvant être utilisés pour demander, donner et négocier le consentement?

### Attitudes :

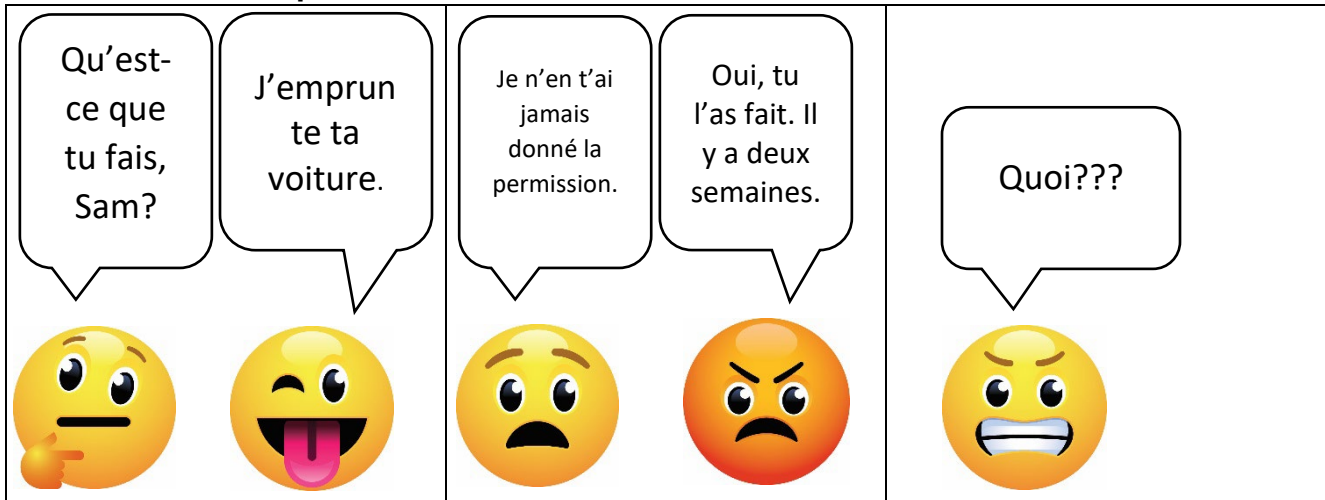
- accepté la nécessité de demander et d'obtenir le consentement à l'occasion de relations sexuelles?

## Activité de bandes dessinées

### Exemple 1

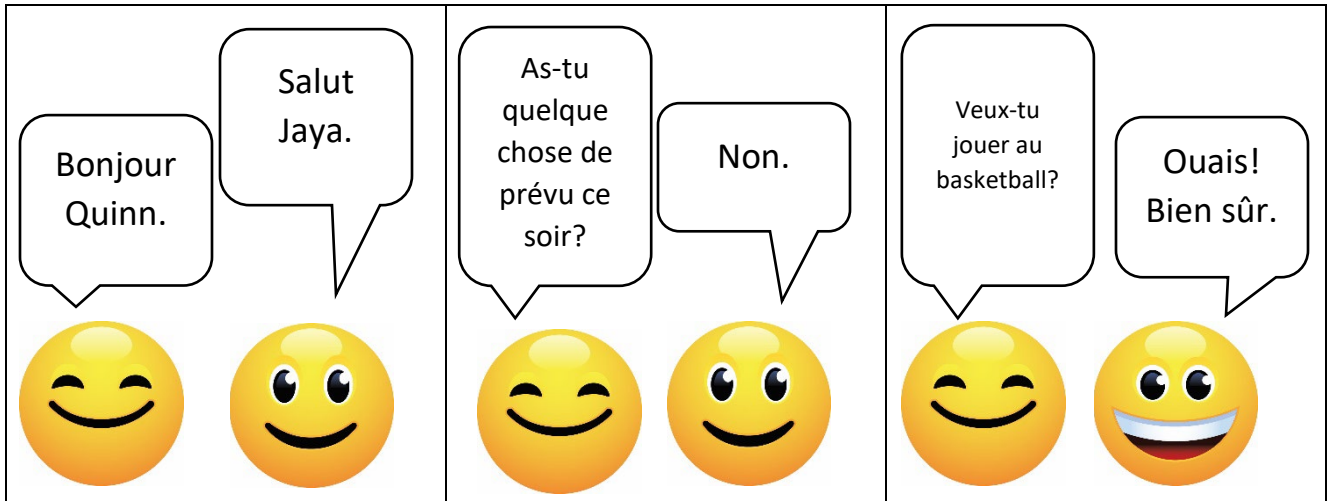


### Deux semaines plus tard...

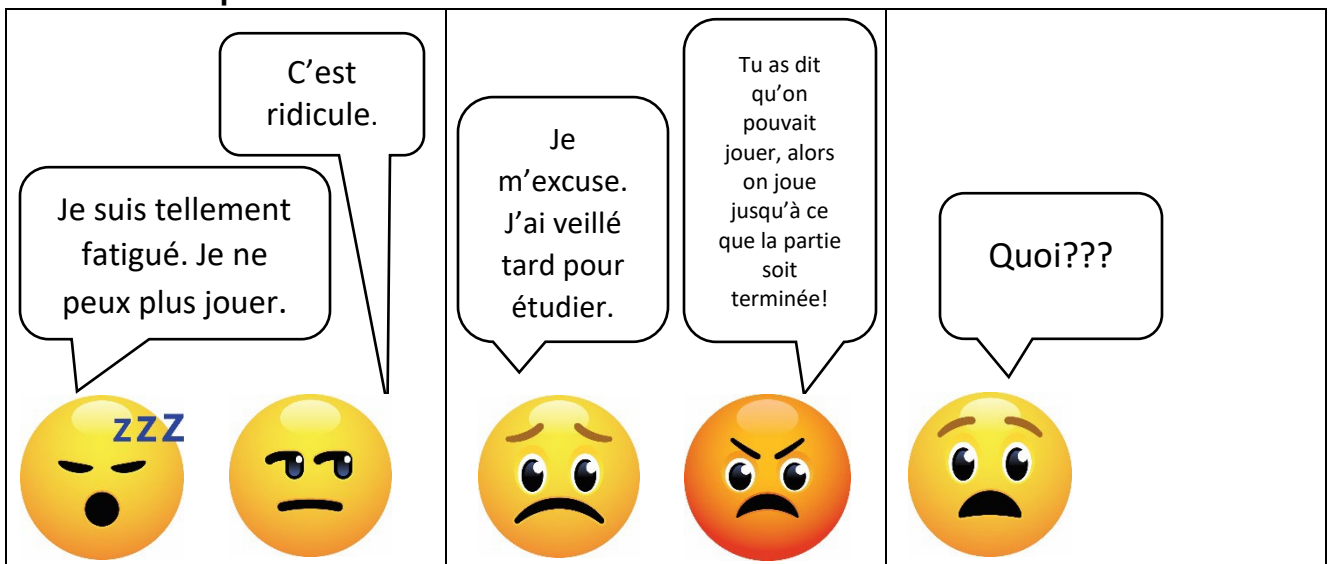


## Activité de bandes dessinées

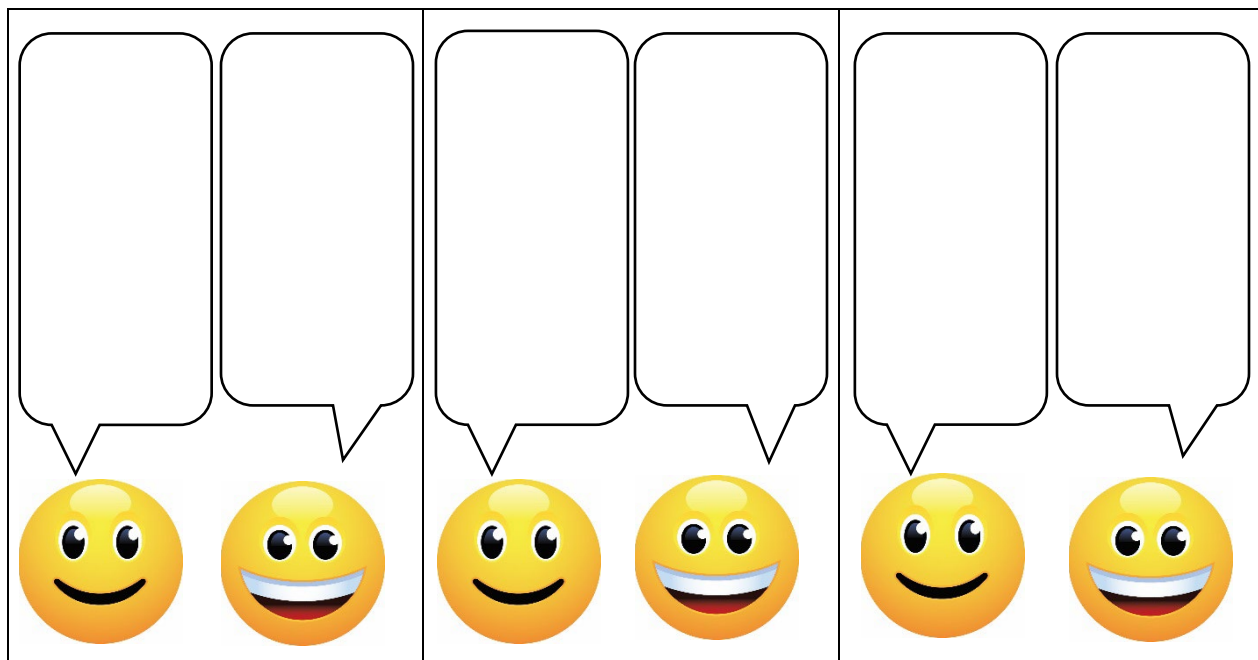
### Exemple 2



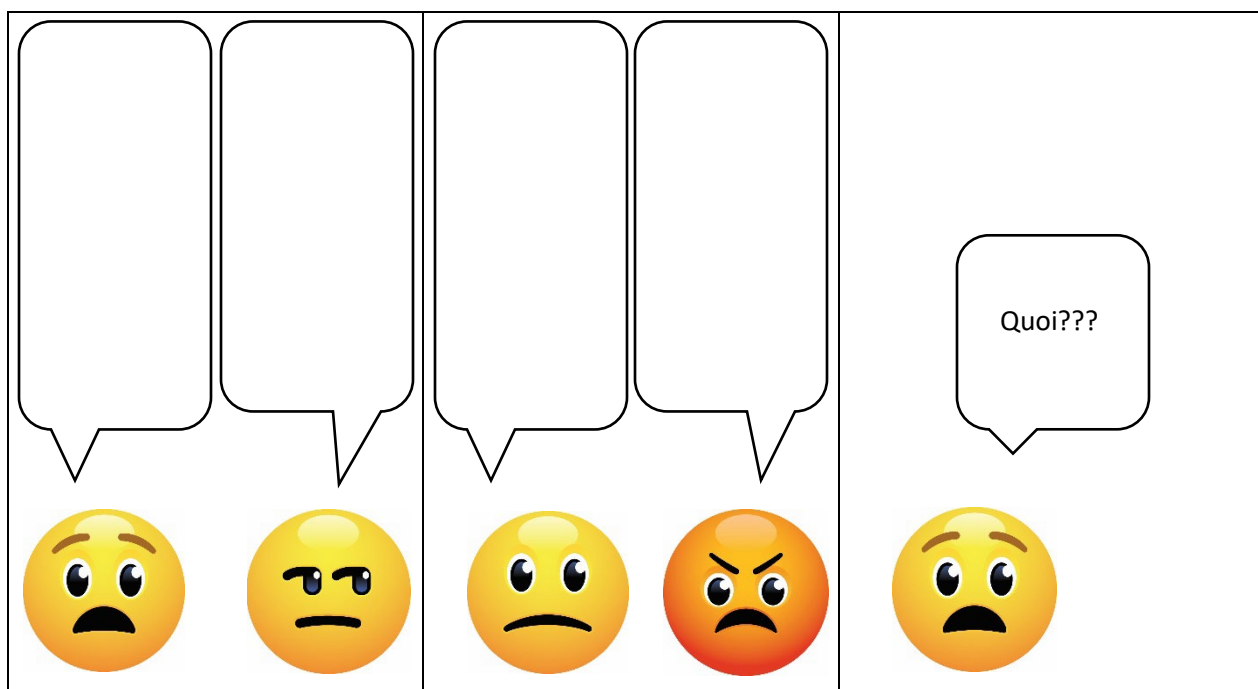
### Une heure plus tard...



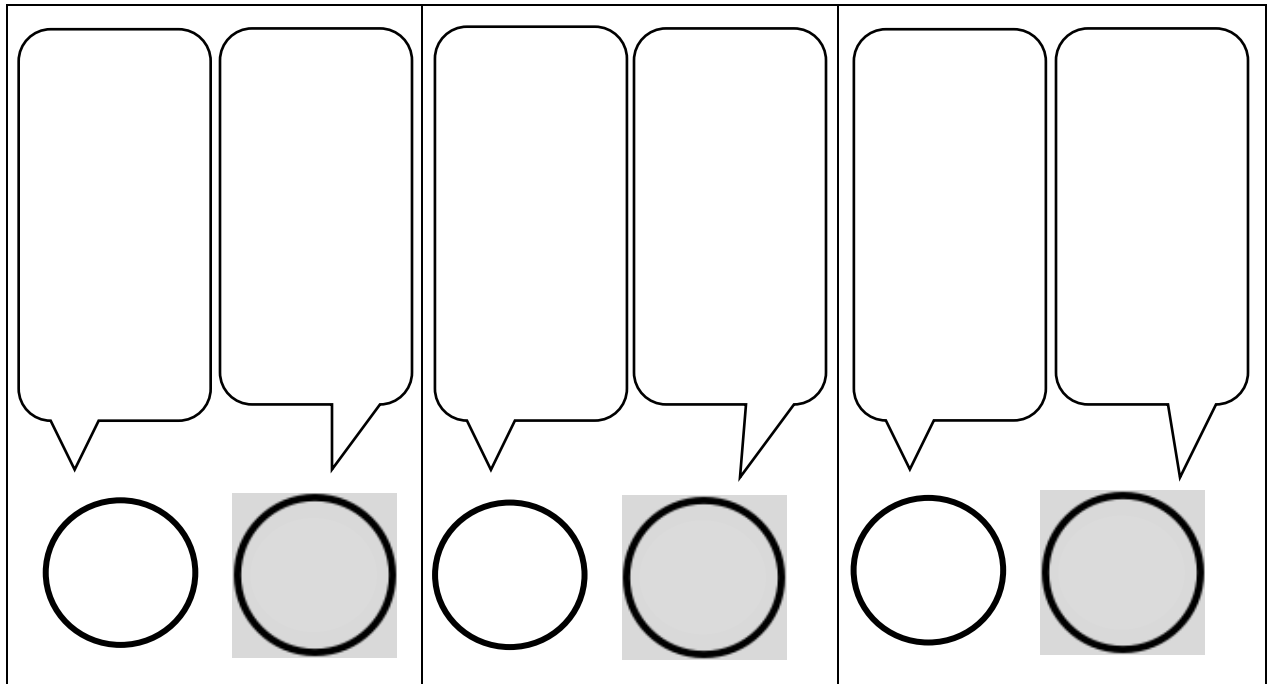
# Le consentement en bandes-dessinées A



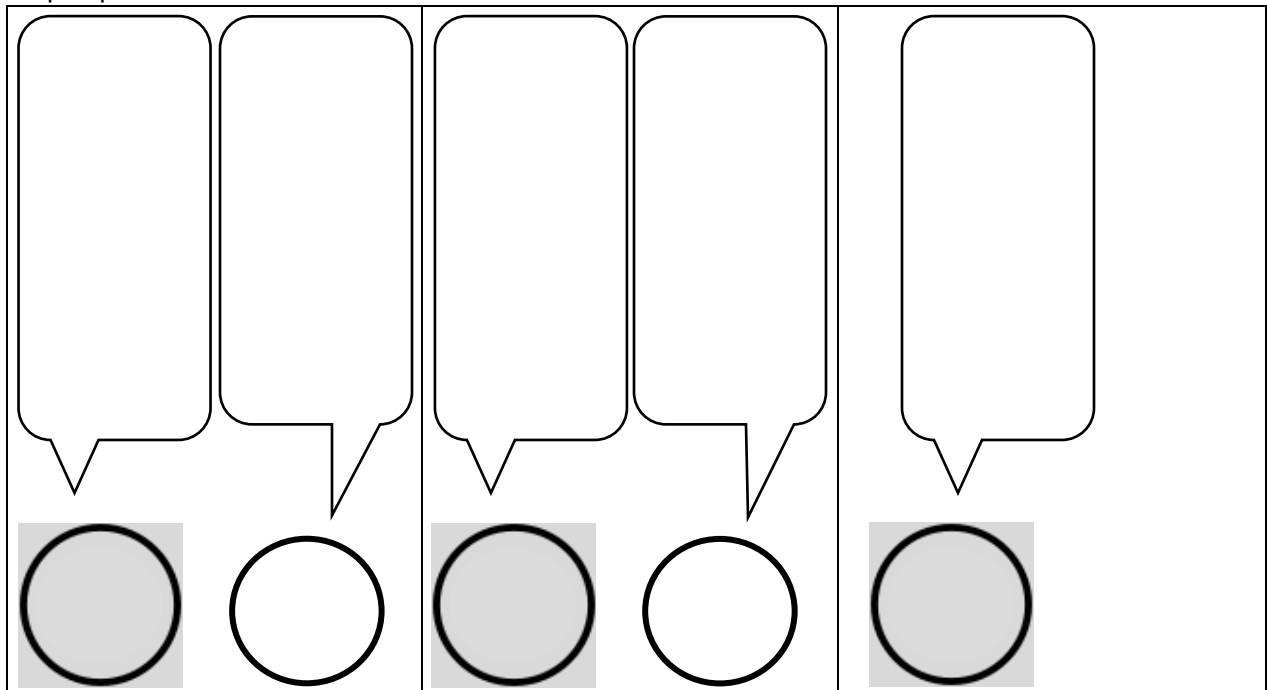
Un peu plus tard...



## Le consentement en bandes-dessinées B



Un peu plus tard...



© 2023 Alberta Health Services, Healthy Children & Families, Sexual & Reproductive Health Promotion



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-Non-commercial-Share Alike 4.0 International license](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/). To view a copy of this license, see <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>. You are free to copy, distribute and adapt the work for non-commercial purposes, as long as you attribute the work to Alberta Health Services and abide by the other license terms. If you alter, transform, or build upon this work, you may distribute the resulting work only under the same, similar, or compatible license. The license does not apply to AHS trademarks, logos or content for which Alberta Health Services is not the copyright owner.

This material is intended for general information only and is provided on an "as is", "where is" basis. Although reasonable efforts were made to confirm the accuracy of the information, Alberta Health Services does not make any representation or warranty, express, implied or statutory, as to the accuracy, reliability, completeness, applicability or fitness for a particular purpose of such information. This material is not a substitute for the advice of a qualified health professional. Alberta Health Services expressly disclaims all liability for the use of these materials, and for any claims, actions, demands or suits arising from such use.